

**ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance du 12 janvier 2016, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation de bannières (01-280, chapitre IV, article 531) et du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), pour la tenue des événements suivants :

<b>Nom de l'événement</b>	<b>Lieu(x)</b>	<b>Date(s) et heures</b>
Fête de la Saint-Jean-Baptiste	parc Vinet	Le 24 juin 2016 de 9 h à 19 h
Fête de la Petite-Bourgogne	parc Vinet	Le 10 septembre 2016 de 9 h à 19 h
Fête du Canada	parc Vinet	Le 1 <sup>er</sup> juillet 2016 de 9 h à 19 h
Course country	parc Angrignon	Le 18 juin 2016 de 8 h 30 à 16 h
Polar Hero	parc Angrignon	Le 20 février 2016 de 8 h à 15 h
Marche pour vaincre les tumeurs cérébrales	parc Angrignon	Le 12 juin 2016 de 8 h à 13 h

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 14 janvier 2016

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement substitut